

Une visite aux laboratoires et studios du film AAP. S.A. à Genève

Autor(en): **Aymar, Jean-M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1930)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRODUCTION

Une visite aux laboratoires et studios du Film AAP. S. A., à Genève

A quelques minutes du centre des affaires, deux étages à monter dans un bâtiment neuf ; un bureau clair, vaste. Au centre de la pièce, un homme très jeune d'allure, aux yeux malicieux, sachant ce qu'il veut, m'accueille la main largement tendue. C'est Alfred Masset, qui, seul maintenant, préside aux destinées de la firme Film AAP. S. A. Une visite des différents services, un coup d'œil aux travaux en cours d'exécution, et Masset me raconte l'histoire de sa jeune mais active société.

Constituée en 1927 sous la forme d'un laboratoire cinématographique, l'entreprise prit, au début de 1928, la forme d'une société anonyme, sous la direction de MM. A. Porchet et A. Masset.

Son activité s'étendait alors à la prise de vues de documentaires et de films industriels, uniquement tournés en plein air, et de travaux de laboratoire.

Le film industriel prit une extension considérable durant 1928 et les années suivantes.

Un studio industriel s'imposait. Film AAP. n'hésita pas, et fit les sacrifices nécessaires pour l'installation d'un studio spécialement étudié et adapté pour les films de propagande et des petites scènes d'intérieur. Le matériel d'éclairage fut constitué par deux groupes électrogènes, dont un transportable, de projecteurs de tout dernier modèle et d'une installation mobile sur le réseau de la ville ; le tout atteignant en moyenne 600 à 800 ampères.

Il est inutile de souligner que la lumière est le facteur nécessaire à la bonne exécution des films, on peut même dire que la qualité des films d'intérieur et particulièrement des films industriels est fonction de l'éclairage. De ce côté-là, il n'y a rien à craindre avec le film AAP. ; l'ampérage étant plus que suffisant, et le personnel entièrement familiarisé avec l'éclairage artificiel. Des décors mobiles facilement adaptables complètent très heureusement le studio.

Ayant visionné sur place quelques fragments de films tournés au studio du film AAP., j'ai pu me rendre compte par moi-même de la véracité de ces affirmations et puis déclarer que la qualité des intérieurs ne le cède en rien aux meilleures bandes étrangères.

A partir de la création de ce studio, le travail augmentant dans de notables proportions, les laboratoires furent considérablement agrandis et modernisés, des appareils les plus perfectionnés furent mis en service et assurèrent, dès lors, une exécution irréprochable de tous les films.

Cette qualité fut l'origine du succès de la maison

Film AAP. S. A. Les principales maisons de production suisses, ainsi que de nombreux professionnels et amateurs, n'ont pas hésité à faire confiance à cette jeune industrie. Durant l'année 1930, M. A. Masset demeura seul administrateur de la Société Film AAP. S. A.

De nombreuses transformations furent nécessaires. L'introduction d'un laboratoire d'agrandissements photographiques permettant l'agrandissement des négatifs cinéma, donna d'emblée les meilleurs résultats.

Par suite de la progression toujours constante du film sonore, Film AAP. S. A. ne peut uniquement se spécialiser dans le film muet. Un grand problème se pose. Peut-on réaliser des films sonores à un prix abordable en Suisse, sans passer par l'entremise de maisons étrangères? Nous croyons savoir que Film AAP. S. A. est en train de prendre les dispositions pour la réalisation de ces films sonores.

Il ne s'agit pas, en Suisse, de créer de grandes productions artistiques, mais bien d'assurer à l'importante clientèle industrielle la fabrication des films dont elle a besoin pour sa propagande, ses études techniques et sa publicité.

Une question importante se pose également, celle de la sonorisation des films muets, en se bornant toutefois à la sonorisation des petits documentaires ainsi que des films industriels déjà existants.

Grâce au concours de maisons suisses spécialisées dans la partie radiophonique et électrique, Film AAP. S. A. sera bientôt en mesure d'assurer la sonorisation de ces petits documentaires et films industriels.

Il est intéressant de noter les productions documentaires réalisées par Film AAP. S. A. ces dernières années:

Films militaires : Troupes suisses en montagne. Sanitaires en montagne. Mitrailleurs attelés.

Fêtes populaires : Fête des vigneron, à Vevey. Fête des Traditions, à Sierre. Les Fêtes du Rhône, à Genève.

Documentaires suisses : La montée à l'alpage. Le remuage. Le Rhône. Un sauvetage à l'Hospice du Grand-St-Bernard. Le jeu du Hornuss. Les voiles. Les rives du Léman.

Films d'ascensions de montagne : La Jungfrau. De Saas-Fée à Zermatt. Les Aiguilles Dorées. Les Dents du Midi, etc., etc.

Nous espérons que cette jeune firme suisse réalisera ses projets et les espoirs fondés sur elle.

Toutefois, il est à déplorer qu'une meilleure entente ne puisse intervenir entre les principales maisons de productions cinématographiques suisses. Ne serait-il pas beaucoup plus raisonnable de délimiter à chacun, non pas un territoire, mais une spécialité bien déterminée? Ceci, pour aujourd'hui, nous entraînerait trop loin et fera l'objet d'une prochaine causerie.

Jean-M. AYMAR.